BULLETIN D'INFORMATION

MINE CANADIAN MALARTIC

DÉCEMBRE 2020
NUMÉRO 18

MOT DE L'ÉQUIPE

Au cours des dernières semaines, nous avons complété une importante démarche qui nous a amenés à définir les trois principales valeurs qui orientent nos actions et guident nos décisions au quotidien : **Ensemble**, **Engagement** et **Innovation**.

Vous lirez dans ces pages des exemples concrets qui reflètent bien notre façon d'être. Nous pensons notamment à nos performances en santé et sécurité ainsi qu'en environnement qui ont récemment été reconnues de belles façons.

Nous voulons remercier les citoyens qui ont participé à la démarche d'information et de consultation menée en novembre dernier relativement au Projet Odyssey.

Avec la seconde vague de la pandémie qui sévit, nous avons renforcé notre plan d'hygiène et de prévention pour tenter de contrer la COVID-19 sur notre site.

Que pouvons-nous souhaiter en cette année qui se termine? Jamais l'expression n'aura été aussi vraie. La santé, et le reste va suivre.

Bonne lecture!

SERGE BLAIS, ing.
Directeur général

JOSÉE PLOUFFE
Directrice communications
et relations avec le milieu

En couverture : Marc-André Dufour, opérateur, devant notre pelle électrique 52. À lire en page 11.

NOUVELLES

Programme de compensation pour l'année 2020

La période d'inscription pour réclamer les compensations prévues au Guide de cohabitation pour l'année 2020 se tiendra du **11 janvier au 31 mars 2021**.

Rappelons que ce programme s'adresse aux citoyens de Malartic et du chemin des Merles de Rivière-Héva, à ceux qui y ont résidé au cours de l'année 2020, ainsi qu'aux propriétaires d'immeubles à logements situés dans ces secteurs.

Il sera nécessaire de remplir un nouveau formulaire de demande de compensation même si un formulaire avait été rempli et soumis pour l'année 2019. Ce nouveau formulaire sera distribué en début d'année par la poste. Il sera aussi disponible sur notre site Internet.

Étant donné la situation sanitaire actuelle, **nous allons privilégier le traitement des demandes de compensation à distance**.

Les formulaires dûment remplis, avec documents annexés, pourront nous être envoyés :

- au Local de relations avec la communauté, dans la boîte de dépôt de documents installée à l'entrée principale;
- par courriel à l'adresse relationscommunautaires@canadianmalartic.com; ou
- par la poste à l'adresse 1041, rue Royale, Malartic, QC J0Y 1Z0.

Notre équipe demeurera disponible pour les citoyens qui désireront nous rencontrer et déposer leur demande en personne.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe de relations avec la communauté au numéro suivant : 819 757-2225, poste 3425.

Période d'inscription : 11 janvier au 31 mars 2021

Surveillez votre courrier postal au début du mois de janvier.

NOUVELLES

Parc ouvert au public

Les travaux relatifs à la déviation de la route 117 du Projet Extension Malartic sont maintenant terminés. Ils ont été complétés par l'aménagement du parc linéaire de l'avenue Champlain, ceux de chaque côté de la rue Royale et l'installation de la sculpture de l'artiste Jacques Baril, intitulée … Ce n'est pas la fin! Cette œuvre illustre la communication entre les hommes et l'espoir que suscite le mouvement et l'engagement.

Nous remercions les nombreux citoyens qui nous ont fait part de leurs commentaires positifs à l'achèvement du nouvel aménagement à l'entrée est de la ville.

Programme de revitalisation - Bilan

Grâce aux conditions de l'entente à l'amiable conclue à l'automne 2019 entre MCM et le demandeur dans le cadre de l'action collective, les propriétaires d'un immeuble résidentiel ou commercial du quartier sud de Malartic ont pu bénéficier du Programme de revitalisation.

Le Programme, mis en place ce printemps, comprend un investissement de **1,5 M$** qui contribue à l'amélioration du milieu de vie et répond ainsi à l'engagement de MCM de participer activement à la revitalisation de ce quartier.

Notre premier employé part à la retraite

« C'est ma vie. » André Lafontaine, coordonnateur infrastructures à MCM, tire cette conclusion à l'aube de sa retraite après avoir travaillé plus de 40 ans au camp minier de Malartic. L'électricien de métier peut ainsi se targuer d'avoir été le premier employé embauché par MCM.

André a œuvré pour pas moins de 8 employeurs. Il a même été le seul sur le site de la East Malartic pendant 4 ans. « À un moment, je voulais m'en aller », avoue-t-il.

Il est toutefois resté jusqu'à ce que le projet de mine à ciel ouvert se concrétise. « Je l'ai vu monter de A à Z. J'en connais tous les petits coins. » C'est tellement vrai, qu'après avoir pris sa (première) retraite en 2012, il a été appelé plus tard à reprendre du service. « Je la connais par cœur! J'ai passé ma vie ici et je n'ai jamais travaillé ailleurs. Aujourd'hui, je pense que j'en ai assez fait », sourit l'homme de 66 ans.

Bonne retraite André!

Nos valeurs, notre façon d'être

Avec notre équipe, nous avons procédé dans les derniers mois à un exercice d'identification et de définition de valeurs fortes et rassembleuses.

En octobre dernier, c'est avec fierté que nous avons dévoilé les trois valeurs principales qui orientent nos actions et guident nos décisions au quotidien.

Ensemble : Nous sommes une équipe de gens mobilisés qui s'enrichit de la diversité et des forces de chacun pour bâtir et travailler ensemble vers des objectifs communs.

Engagement : Pour nous accomplir et réussir, nous avons la détermination d'agir avec respect, dévouement et dépassement.

Innovation : C'est en sortant des sentiers battus que nous nous surpassons au quotidien pour trouver des solutions novatrices aux défis rencontrés.

Ces valeurs sont ancrées dans nos façons de faire et constituent **notre façon d'être**.

ENSEMBLE
ENGAGEMENT
INNOVATION

NOTRE FAÇON D'**ÊTRE**

JE M'ENGAGE

Nous avons mis en place cette année une importante campagne pour sensibiliser les travailleurs à adopter les meilleurs comportements en matière de santé et sécurité. Sous le thème « Je m'engage », cette campagne a d'abord été déployée à l'occasion de l'arrêt planifié de l'usine, en mars dernier, en mettant de l'avant différents outils de prévention.

La campagne s'est poursuivie au début de l'automne, avec un accent mis sur la sécurité au volant. D'autres thèmes s'ajouteront au début de la prochaine année. Voici quelques exemples d'éléments déployés sur le site.

Habillage de la guérite principale

Habillage de la guérite de l'usine

Panneaux extérieurs

PROJET ODYSSEY

Un projet en profondeur

Le Projet Odyssey consiste à mettre en valeur la continuité du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat par l'entremise de quatre principales zones minéralisées en profondeur, soit East Malartic, Odyssey Nord, Odyssey Sud et East Gouldie. Les infrastructures de surface nécessaires à l'exploitation de ces zones seront situées à environ 3 km à l'est du secteur urbain de Malartic.

Il est prévu d'exploiter le Projet Odyssey au moyen de galeries souterraines à l'est de la mine Canadian Malartic. Le projet nécessitera, entre autres, l'aménagement d'un puits et d'une rampe pour accéder aux zones minéralisées ainsi qu'un nouvel accès à la route 117.

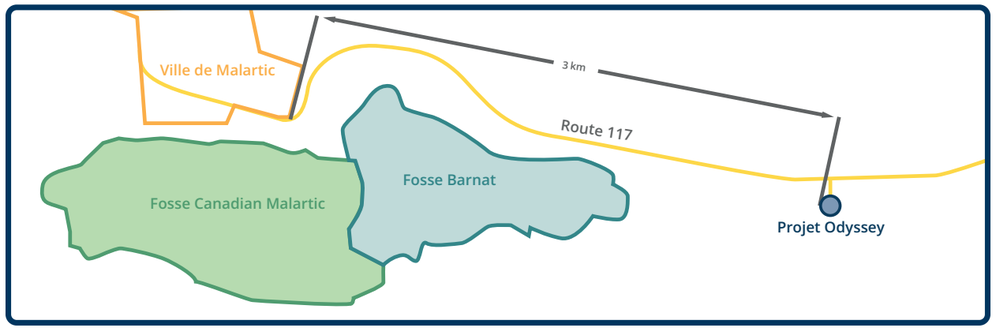

Modification de décret

La modification du décret donnant l'autorisation d'exploiter éventuellement les zones Odyssey Nord et Odyssey Sud et de notamment débuter les travaux d'excavation d'une rampe d'exploration a été adoptée en décembre 2018. Une nouvelle demande de modification du décret sera déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin d'y intégrer, entre autres, les zones East Gouldie, découverte en 2018, et East Malartic, déjà connue.

Dans le cadre de cette demande, une démarche d'information et de consultation en ligne sur le Projet Odyssey a été tenue du 16 au 29 novembre 2020. Un rapport présentant cette démarche sera intégré à notre demande au ministère. Nous y traiterons des commentaires, questions et préoccupations recueillis.

Sachez que comme pour nos opérations actuelles, nous nous engageons à poursuivre nos efforts afin d'assurer une mise en œuvre du projet dans le respect de l'environnement, de notre milieu et de nos partenaires.

PRIX ET DISTINCTIONS

L'automne a été fructueux au chapitre de la reconnaissance du travail accompli par nos employés et ceux de nos entrepreneurs. Grâce à leur engagement quotidien, nous sommes en mesure d'assurer un environnement de travail sécuritaire et d'obtenir des résultats concrets quant au respect des normes environnementales.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Prix F.J. O'Connell

Pour ses résultats 2019 en matière de santé et sécurité au travail, l'Association minière du Québec a décerné, dans le cadre de son assemblée générale annuelle, le trophée F.J. O'Connell à MCM dans la catégorie *Opérations de surface, transport et première transformation des métaux*. Cet honneur nous revient pour une deuxième fois en trois ans.

Prix de reconnaissance SST de l'AMQ

L'Association minière du Québec reconnaît également l'atteinte de bons résultats quant aux nombres d'heures consécutives sans accident avec perte de temps sur les sites miniers. Ainsi, 19 superviseurs de MCM ont remporté un prix de reconnaissance pour avoir atteint, avec leurs équipes, entre 50 000 et 450 000 heures consécutives. Ce dernier plateau a été atteint par Sylvain Bureau, contremaître mine-production.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Finaliste aux Mercuriades

Pour une troisième fois en quatre ans, MCM a été nommée finaliste dans la catégorie *Stratégie de Développement durable Desjardins* au prestigieux concours d'affaires Les Mercuriades organisé par la Fédération des chambres de commerce du Québec. Cette marque de reconnaissance démontre qu'il est possible d'être un joueur majeur dans l'industrie minière tout en assurant un développement et une exploitation responsable.

Sur la photo : Serge Blais, directeur général de MCM.

Grand Prix du génie-conseil québécois

Notre partenaire Soft dB a remporté le Grand Prix du génie-conseil québécois 2020, le 13 octobre dernier, dans la catégorie *Environnement* pour leur projet de surveillance sonore à la mine Canadian Malartic.

Travaillant depuis maintenant plus de 8 ans avec cette entreprise, notre collaboration a mené à l'élaboration de plusieurs méthodes et instruments innovants qui nous permettent de respecter, jour après jour, les limites sonores applicables en vertu des normes en vigueur.

Filon Développement durable et environnement

MCM a remporté le Filon Développement durable et environnement lors de la 40e édition du Gala de l'Entreprise de la Chambre de commerce de Val-d'Or, le 19 septembre dernier.

Félicitations à toute notre équipe! C'est grâce aux efforts constants de chacun des travailleurs sur notre site que nous pouvons atteindre de tels résultats.

ENVIRONNEMENT

Un jardin pour les insectes pollinisateurs

Après avoir aménagé une parcelle de 400 m² au parc à résidus miniers en 2019, nous avons répété l'initiative avec un jardin floral à l'entrée est de la ville de Malartic dans le cadre de l'*Initiative régionale pour le rétablissement des insectes pollinisateurs*. Notre nouveau jardin couvre environ 325 m² et 1 200 plantes y ont été mises en terre. Le type de fleurs qui s'y trouvent vise à attirer les papillons monarques et autres insectes, comme les abeilles, afin de contribuer à la survie de la biodiversité.

L'initiative d'aménagement de jardins ou platebandes dans différentes municipalités et MRC de la région regroupe plusieurs entreprises minières.

Bravo à nos équipes de développement durable et d'infrastructures ainsi qu'aux étudiants de cet été qui ont collaboré à la concrétisation de ce projet!

NOS ÉQUIPEMENTS

Notre pelle 52 s'est refait une beauté

Après dix années d'opération sur notre site, notre pelle 52, l'une de nos trois pelles électriques, avait besoin d'une remise à neuf bien méritée. Pendant plus de 50 jours, plus d'une vingtaine d'employés d'entrepreneurs se sont relayés jour et nuit, 7 jours sur 7, pour revamper, entre autres, sa structure, sa cabine, ses circuits hydrauliques et électriques et son train de roulement.

Nous sommes fiers du travail accompli et surtout, de pouvoir compter sur l'expertise de nos entrepreneurs en région.

Notre pelle 52 en chiffres

- Un poids de 540 tonnes
- Un godet d'une capacité de 40 tonnes de minerai
- Un besoin de 7 200 volts pour fonctionner
- Un système hydraulique de 5 circuits
- Une vitesse de déplacement maximale de 2 km/h

COVID-19

NOUVELLES MESURES RENFORCÉES

Plan de mesures d'hygiène et de prévention

Notre plan de mesures d'hygiène et de prévention, élaboré au début de la pandémie, demeure en vigueur avec plus de 80 mesures mises en place. Avec l'arrivée de la deuxième vague de la COVID-19, nous avons toutefois renforcé certaines mesures.

En voici les principaux exemples :

- Toujours dans un effort d'améliorer nos processus, de protéger les travailleurs et de pouvoir réagir promptement advenant une situation particulière, nous avons fait l'acquisition et l'installation d'un **laboratoire de tests de dépistage de la COVID-19** directement sur notre site. Toute personne qui accède à notre site peut être assujettie à un test de dépistage.
- Tous les travailleurs qui habitent à l'extérieur de la région sont contactés par une firme spécialisée **avant** leur départ de leur lieu d'origine. Ils doivent **répondre à un questionnaire sur leur état de santé** afin qu'ils soient autorisés à se déplacer en région et à accéder à la mine. Sur place, ils doivent obligatoirement se soumettre à un test de dépistage de la COVID-19.
- Le **port du couvre-visage obligatoire** pour tous les travailleurs dès leur sortie de la roulotte de triage et lors de tous leurs déplacements sur le site, jusqu'à leur poste de travail.
- Le rehaussement de la procédure lorsque des travailleurs doivent exécuter des travaux à moins de deux mètres de distance.

La COVID-19 est maintenant une réalité et un risque qui fait partie intégrante de la gestion continue de nos activités. Nous comptons sur la collaboration et l'engagement de l'ensemble de nos employés et ceux de nos entrepreneurs pour pouvoir continuer d'opérer en toute sécurité.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS TRAVAILEURS SONT NOTRE PRIORITÉ.

FECM
FONDS ESSOR CANADIAN MALARTIC

Le Fonds Essor Canadian Malartic (FECM) vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce à la promotion et au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel. Un conseil d'administration a le mandat d'analyser les demandes qui lui sont adressées et MCM prend en charge le volet administratif en plus de verser, en 2020, 165 000 $ au Fonds.

Reconstruction du pont Goldfield

Le FECM a versé une somme de 25 000 $ au Club de motoneige de Malartic. Ce montant a servi à la reconstruction du pont Goldfield, situé sur la rivière Piché, dans le cadre du plan de réfection du Club. Cette initiative contribue au maintien d'infrastructures qui assurent la sécurité des opérations d'entretien et la circulation des motoneigistes.

Pour plus de détails sur le FECM et pour connaître les dates limites pour déposer vos demandes, consultez notre site **canadianmalartic.com**, section Communauté.

DONS ET COMMANDITES

Mine Canadian Malartic soutient la vie culturelle et sociale, localement et en région, par l'entremise de dons et commandites. Pour plus de détails et pour vous procurer un formulaire de demande, consultez notre site **canadianmalartic.com**, section Communauté.

Les prochaines dates limites pour déposer vos demandes sont :

25 janvier | **22 février** | **29 mars**

Petite pensée pour nos aînés

Depuis déjà plusieurs années, Mine Canadian Malartic invite les membres du Comité reconnaissance des aînés de Malartic et du Comité renaissance des aînés de Rivière-Héva à visiter le site de la mine. Malheureusement cette année, en raison du contexte actuel, l'activité a dû être annulée. Nous avons pensé remettre à chacun un jeu de cartes à jouer afin de leur témoigner notre soutien en ces temps plus difficiles.

Distribution de bonbons pour l'Halloween

Nous avons répondu à l'appel de l'Organisme de participation des parents de l'école des Explorateurs à la suite de l'annulation de la collecte de bonbons pour l'Halloween à Malartic. Ainsi, 400 sacs de bonbons leur ont été remis pour une distribution aux élèves lors d'une journée thématique. Les tout-petits du CPE Bambin et Câlins en ont aussi profité avec la remise de 130 sacs.

Journée reconnaissance des modèles autochtones

Le développement d'une communauté passe notamment par l'éducation de ses jeunes et les différents projets dans lesquels ils peuvent s'accomplir et s'investir. Il s'agit de la mission de la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations de Val-d'Or.

À titre de partenaire principal de la 4e édition de la Journée reconnaissance et modèles autochtones, nous avons participé au Gala virtuel au cours duquel différentes bourses ont été remises afin d'encourager la persévérance scolaire.

Félicitations aux lauréats et bonne continuité!

MCM était représenté à l'événement par Yvon Paiement, coordonnateur des relations avec les Premières Nations.

Une vidéo sur les droits des enfants

ESPACE Abitibi-Est, un organisme en prévention de la violence faite aux enfants a reçu une contribution de 3 000 $ de la part de MCM afin de produire une vidéo animée sur les droits des enfants. Cette vidéo réalisée pour la Journée nationale des enfants qui se tient le 20 novembre a été partagée dans des écoles primaires et des CPE de l'Abitibi avec un cahier d'activités.

Pour visionner la vidéo « Alex et les droits des enfants », rendez-vous sur la page Facebook de l'organisme à l'adresse **www.facebook.com/EspaceAbitibiEst**.

Promotion de l'industrie minière

MCM agit comme présentateur des conférences mensuelles organisées par l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, l'ICM – section Amos, dans le cadre de leurs activités 2020-2021.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS, DES COMMENTAIRES, DES PRÉOCCUPATIONS?

Le Local de relations avec la communauté est ouvert aux visiteurs. Ceux-ci doivent se conformer à la procédure de triage en place, sans exception. Le port d'un couvre-visage est également obligatoire à l'intérieur du Local. Si vous voulez nous faire part de vos questions ou de vos préoccupations, nous vous invitons à communiquer d'abord avec nous. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

MINE CANADIAN MALARTIC

CANADIANMALARTIC.COM

Appelez-nous au numéro :
819 757-2225, poste 3425

Écrivez-nous à l'adresse :
relationscommunautaires@canadianmalartic.com